
Politique de santé et sécurité

Nous exerçons nos activités de manière à protéger la santé et la sécurité de nos employés. Nous cherchons sans cesse à améliorer nos pratiques de gestion et notre performance en fixant, révisant et mettant à jour nos objectifs relatifs à la santé et la sécurité au travail (SST) tout en suscitant la collaboration étroite de la direction et des employés.

Nous mettrons tout en œuvre pour que les conditions de travail, les équipements et les lieux de travail soient sains et sécuritaires.

Nous nous engageons à :

- intégrer les préoccupations de SST à tous les aspects de nos pratiques de gestion;
- gérer les exploitations de façon à répondre aux lois et règlements en vigueur ainsi qu'aux autres exigences auxquelles nous souscrivons;
- identifier et évaluer les risques de blessures et mettre en œuvre les mesures qui permettront d'éliminer ou de contrôler ces risques;
- établir, communiquer et faire respecter, avec la participation des employés, les règles et les méthodes de travail sécuritaires propres à un lieu de travail donné;
- sensibiliser nos employés à la question de la santé et sécurité au travail et les inciter à faire preuve de leadership et de responsabilité en cette matière grâce à leur participation au processus d'amélioration continue;
- mesurer la performance en matière de santé et sécurité selon les normes établies et communiquer les résultats à nos employés;
- faire preuve, dans l'exercice de nos activités, de respect, de transparence et d'intégrité.

Nos employés partagent et assument la responsabilité de la mise en œuvre fructueuse de cette politique. Les dirigeants sont habilités à suspendre les opérations en présence de risques sérieux sur le plan de la santé et de la sécurité au travail.